



## Déclaration des élus SNUipp-FSU 93 à la CAPD du 13 avril 2015

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et messieurs,

Après le rassemblement du 3 avril à Bobigny pour une autre carte scolaire, plus d'un enseignant sur deux de ce département était en grève jeudi 9 avril pour s'opposer aux politiques d'austérité et à leurs conséquences sur les services publics et sur l'école. Nos collègues ont fait grève massivement pour voir s'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves : en Seine-Saint-Denis cela passe notamment par le respect des seuils d'ouverture de classes en vigueur depuis les luttes de 1998. Ils ont fait grève contre le déclassé salarial injustifié qu'ils subissent : savez-vous que l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE du second degré ne « coûterait » même pas 0,5% de ce coûte à l'Etat la fraude fiscale annuelle ?

Ils ont fait grève parce que l'investissement insuffisant dans l'école a des conséquences directes en termes de restriction de tous leurs droits. Dans les semaines et les mois qui viennent, le SNUipp-FSU 93 continuera de construire les mobilisations nécessaires pour un plan de développement du système éducatif en Seine-Saint-Denis : la dotation en postes du département doit être abondée de manière notable avant la suite des opérations de carte scolaire de juin.

Les CAPD qui vont se réunir dans la période à venir revêtent un caractère particulièrement sensible pour les collègues de ce département.

Cela est l'occasion de rappeler toute l'importance du paritarisme et du dialogue social indispensables pour garantir les droits individuels de nos collègues, l'équité du traitement de leurs demandes, la transparence des décisions prises par l'administration et le bon fonctionnement du service public d'éducation.

Les difficultés de recrutement et le manque de personnels que le département connaît ne doivent pas être supportés par les seuls collègues titulaires ou étudiants stagiaires. Ces collègues s'engagent dans les écoles et dans leur classe quotidiennement pour assurer au mieux les apprentissages de leurs élèves dans un contexte difficile. Alors que nos collègues supportent le problème du non remplacement, accueillent des élèves en souffrance, dialoguent avec des parents parfois défiant envers l'Ecole ... pour leur déroulement de carrière et tous les dossiers qui les touchent personnellement, les collègues attendent de l'institution un traitement juste et bienveillant qui reconnaît leur engagement.

Le mouvement départemental vient de commencer. La découverte du nombre de postes bloqués, pour cette première phase, provoque une grande incompréhension chez nos collègues. En quelques jours, ils ont été nombreux à nous faire part de leur désarroi face au peu de possibilités d'accès aux postes vacants, qu'ils soient titulaires ou étudiants stagiaires.

Pour les collègues ne participant pas au mouvement, le blocage de plusieurs postes dans certaines écoles a créé une forte désapprobation, car des écoles vivent encore des situations difficiles avec le cumul de collègues stagiaires et/ou contractuels. Cela nous a conduits à vous adresser une alerte : nous vous demandons que dans le bassin 1, des postes « stagiaires » soient débloqués pour pouvoir stabiliser les équipes. Il est très difficile aux équipes, dans nombre d'écoles de ce territoire, de remplir leurs missions vis-à-vis des élèves et en même temps de soutenir et de former des étudiants stagiaires et des contractuels. Il ne serait pas compréhensible que des titulaires, même débutants, ne puissent obtenir les écoles du bassin 1 au mouvement principal.

Cette CAPD va examiner les demandes d'allègement de service. Nous, représentants du SNUipp-FSU 93, sommes conscients de l'effort important initié et développé depuis plusieurs années dans le département pour accompagner les collègues en « situation particulière ». Cela doit pouvoir perdurer pour permettre à ces collègues de poursuivre leur activité, ce qui est très important pour eux ainsi que pour les écoles.

Les priorités médicales ou sociales qui pourraient être accordées lors de cette CAPD doivent pouvoir être effectives car le blocage des postes va rendre difficile l'accès à certains postes ou certaines écoles, que ce soit pour les collègues subissant les mesures de carte scolaire ou que ce soit pour ceux obtenant des priorités exceptionnelles. Nous vous demandons d'avoir une attention particulière afin que les résultats du mouvement soient acceptables en particulier pour les collègues bénéficiant d'une priorité.

Les collègues attendent avec inquiétude les réponses à leurs demandes de temps partiel et disponibilité : par ces demandes les personnels tentent de concilier leur vie professionnelle avec leur organisation familiale et personnelle. Nous vous demandons de respecter leurs droits et de ne pas entraver leurs démarches qui visent à construire des équilibres de vie. Une fois les mi-temps accordés les représentants du SNUipp-FSU 93 demandent instamment que les collègues qui auront choisi des jours pour les mi-temps hebdomadaires en lien avec les IEN, ne soient pas soumis à des changements intempestifs de dernière minute comme cela a pu se produire en début d'année scolaire.

Les travaux de cette CAPD vont commencer, nous les attendons constructifs et respectueux des personnels qui font vivre le système éducatif dans notre département.

Nous vous remercions de votre attention.